

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de SAINT-ÉTIENNE-DE-TULMONT

Affaire suivie par :
Aline PORTELLI

Centre Instructeur Nord
33 avenue de Saint Cirq
82300 CAUSSADE
05.63.30.80.98
centre-instructeur@adsnord82.fr

Dossier n° PD0821612500001

Date de dépôt : 24/07/2025

Demandeur : RAMON Jean José

Pour : une démolition totale (pigeonnier)

Adresse Terrain : 3215 Route de Monclar
82410 SAINT ÉTIENNE DE TULMONT

Le Maire

à

RAMON Jean José
3215 Route de Monclar
82410 SAINT ÉTIENNE DE TULMONT

Bonjour,

Vous avez déposé une demande de Permis de Démolir (PD) le 24/07/2025, pour un projet de démolition totale (pigeonnier) situé 3215 Route de Monclar 82410 SAINT ÉTIENNE DE TULMONT.

Par lettre du 14/08/2025, notifiée le 22/08/2025, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier.

Vous disposiez d'un délai de 3 mois à compter de la date de réception de cette lettre, soit jusqu'au 22/11/2025, pour faire parvenir à la mairie l'intégralité des pièces et informations manquantes.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie dans ce délai, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une **DÉCISION TACITE DE REJET**.

Si vous souhaitez réaliser votre projet, vous devez déposer une nouvelle demande de Permis de Démolir (PD).

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait, le 26.11.2025
le maire
Eric MASSIP



Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt : 24.07.2025

Date de notification au demandeur : 05.12.2025
(accompagné de son nom et sa signature si remise en main propre)

Date de transmission en préfecture : 09.12.2025